



[HOME](#)

[Offres d'emploi](#)
[Mon profil](#)

[Candidature spontanée](#)



FR ▾

Chauffeur/déménageur (permis C) (H/F/X)

L'employeur

La Ville de Bruxelles emploie environ 4 000 personnes et gère également un vaste réseau d'enseignement. La Ville est ainsi l'un des plus grands employeurs de la Région bruxelloise. Et pourtant, chez nous, vous n'êtes pas un numéro ! Notre engagement quotidien pour la Ville nous permet de nous sentir tous connectés. Ensemble, nous nous engageons pour les milliers d'habitants, de visiteurs et d'usagers de la capitale !

Vous intégrerez le **Service Intervention opération** du **Département Espaces publics et verts**. Ce service est chargé de l'**organisation des déménagements** au sein des bâtiments de la **Ville de Bruxelles**. Il est également responsable du **montage et du démontage** des infrastructures temporaires (tentes, podiums, chalets...) ainsi que du **placement et de l'enlèvement des barrières** nadars.

Fonction

Vous serez responsable de la réalisation de déménagements et du montage/démontage d'infrastructures temporaires sur l'ensemble du territoire de la Ville de Bruxelles, et occasionnellement en dehors, ce qui représentera +/- 70 % de votre temps de travail. Les 30 % restants seront consacrés à la conduite du véhicule.

- **Vous réalisez des déménagements et procédez au montage et au démontage** d'infrastructures temporaires (tentes, podiums, estrades, urnes, isolements, chalets...) lors des événements organisés par la Ville.
- **Vous chargez, arrimez, transportez et déchargez le camion** dans une logique d'efficacité et de sécurité tout en assurant la protection des biens;
- **Vous transportez le chargement** en adoptant une conduite écoresponsable, courtoise et respectueuse du véhicule ;
- **Vous contrôlez votre camion** avant de prendre la route (validité des documents de bord, état de pression des pneus, niveau des différents liquides, ...);
- **Vous nettoyez le véhicule** pour le maintenir dans un état de propreté impeccable ;
- **Vous préparez les itinéraires** en fonction des feuilles de route reçues ;

Profil

Permis de conduire obligatoires

- Vous possédez au minimum les permis de conduire B et C
- Vous faites preuve d'une grande motivation, êtes dynamique et en excellente condition physique ;
- Vous communiquez clairement, faites preuve de sérieux et d'honnêteté, et avez un grand sens des responsabilités ;
- Vous appréciez le travail en équipe et savez vous adapter à des collègues au caractère affirmé.
- Vous adoptez spontanément une conduite défensive (écoconduite) et savez entretenir votre véhicule ;
- Vous maîtrisez le français et avez le niveau requis de connaissance de la deuxième langue administrative conformément aux dispositions de la loi sur l'emploi des langues en matière administrative ;
- Vous travaillez principalement du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30 mais également certains week-ends et soirées, en fonction des besoins opérationnels.

Offre

- Un contrat à plein temps et à **durée indéterminée**.
- Salaire mensuel brut : minimum **2602,06** euros (qui peut être supérieur compte tenu de la valorisation des expériences professionnelles antérieures et de la situation familiale). Vous pouvez obtenir une estimation de votre salaire via notre outil de [calcul de salaire en ligne](#).
- Une allocation de fin d'année et un pécule de vacances.
- **Des chèques repas** (8€, dont 6.91€ à charge de la Ville de Bruxelles).
- **Profitez de 36,5 jours de congés**, 4 jours de congés fixés par la Ville et 10 jours fériés légaux
- Possibilité d'une **assurance hospitalisation** à des tarifs avantageux et la prise en charge du **ticket modérateur** par la Ville pour les soins médicaux, pour vous et votre famille au CHU Brugmann, au CHU Saint-Pierre, à l'Institut Jules Bordet et à l'HUDERF (Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola).
- **Plan de pension** pour les collaborateurs contractuels à hauteur de 3% du traitement brut
- La Ville de Bruxelles répond à vos besoins de développement professionnel en vous offrant des **formations** régulières.
- Nos lieux de travail sont facilement accessibles en transports en commun et l'**abonnement STIB est remboursé à 100%**, il y a également et une intervention dans les frais de transport (SNCB, De Lijn, TEC, vélo).

Procédure de sélection

Envoyez-nous votre candidature pour **15.05.2026** au plus tard (curriculum vitae + lettre de motivation + copie du permis de conduire). Les candidatures incomplètes (n'incluant pas tous les documents requis) ne seront pas prises en considération.

Une première sélection sera réalisée sur base du cv et de la lettre de motivation. Les candidats correspondant au profil seront conviés par téléphone à participer à des épreuves pratiques visant à évaluer les compétences techniques et l'expertise pratique, un entretien de sélection sera déjà planifié si l'épreuve pratique n'est pas éliminatoire. Celui-ci se déroulera devant un comité de sélection et portera sur les compétences comportementales et les compétences techniques.

La Ville de Bruxelles sélectionne les candidats sur base de leurs compétences et ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance ou de nationalité.

Nous encourageons les personnes en situation de handicap à postuler. Nous tiendrons compte des éventuelles adaptations nécessaires tant en ce qui concerne la procédure de recrutement que de l'intégration au sein de l'administration.

Référence de l'offre : N°ID 2410

[Postulez Maintenant](#)